



**swisscom**

Communiqué de  
presse

## **Démocratie directe: le Palais fédéral en direct sur Swisscom TV**

**A partir de la prochaine session d'été, Swisscom TV retransmettra les live streams des débats du Conseil national et du Conseil des Etats dont sont responsables les services parlementaires. Grâce au Replay, il sera également possible de regarder les débats en différé, une option particulièrement pratique pour les collaborateurs de l'administration ou les rédactions qui se consacrent à l'action politique à titre professionnel.**

Depuis plusieurs années déjà, les services parlementaires retransmettent les sessions du Conseil national et du Conseil des Etats en direct sur Internet. A partir de la session d'été, dès le 28 mai, ces retransmissions des services parlementaires seront accessibles à un plus grand nombre encore: Swisscom TV diffusera les délibérations du Conseil national en direct et en version originale sur le canal 100, et celles du Conseil des Etats sur le canal 101.

Ces nouveaux programmes constituent un complément idéal à la thématique «News & Talk». Les univers thématiques regroupent les retransmissions passées et à venir, ainsi que des vidéos à la demande et des enregistrements personnels, ce qui permet d'utiliser Swisscom TV selon ses propres préférences. «C'est précisément l'introduction de ces univers thématiques spécifiques qui a conduit à des demandes réitérées de retransmission des débats parlementaires», explique Dirk Wierzbitzki, responsable Products & Marketing, et membre de la Direction du groupe Swisscom.

Dirk Wierzbitzki poursuit: «Il est maintenant beaucoup plus simple et plus agréable de suivre le travail de notre Parlement – notamment dans les écoles et les universités. Cela a naturellement une importance toute particulière pour une démocratie directe telle que la Suisse.» Tous les débats et retransmissions sont disponibles jusqu'à sept jours après leur diffusion. Swisscom étudie actuellement aussi la retransmission de chaînes parlementaires d'autres pays.

Berne, le 24 mai 2018